Ministère de l'éducation nationale
Académie de Strasbourg

Des Racines & des Ailes

Drulingen, le 11 février 2014

ACTE N°17

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°3 SEANCE DU 10 FEVRIER 2014

Date de convocation : 31 janvier 2014

Membres en exercice : 24

Membres présents : 17

Résultat du vote :
Votants : 17
Pour : 17
Contre 0
Abstention : 0

Accusés de réception :

S P :

I A : 17.02.2014

C G : 17.02.2014

OBJET : Répartition de la dotation horaire globale

Le Conseil d'Administration réuni en séance ordinaire après convocation légale et en nombre valable sous la présidence de M. SIMON, Principal

VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VU le code de l'Education

APPROUVE :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la répartition de la dotation horaire globale.

Le Président,

Xavier SIMON

Acte exécutoire :

Le : 03.03.2014

Délibération exécutoire
Le Chef d'Etablissement,

Xavier SIMON